



Suivi de la campagne agropastorale au Sahel et en Afrique de l'Ouest

Bulletin mensuel, juillet 2025, élaboré par le Centre régional AGRHYMET CCR-AOS

Messages clés



Situation météorologique et pluviométrique durant juillet 2025, le Front Intertropical (FIT) a atteint une position moyenne de 19,8°N. Cette montée a favorisé des précipitations modérées à fortes, avec des cumuls excédentaires dans les bandes Sahélienne et sahélo-soudanienne de l'Afrique de l'Ouest. Des déficits pluviométriques ont par contre été observés dans certaines localités côtières des pays du Golfe de Guinée (Sierra Leone, Libéria, Côte d'Ivoire, Ghana, Togo, Bénin, Nigéria).



Situation hydrologique est caractérisée par une montée des eaux dans les principaux bassins (Niger, Sénégal, Lac Tchad), avec des écoulements supérieurs à la normale. À Niamey, le niveau du fleuve Niger a atteint 363 cm. Au Burkina Faso, les barrages ont atteint des taux de remplissage satisfaisants ; avec huit barrages sur quinze en déversement.



Les semis des céréales pluviales sont effectifs dans toute la région. Des ressemis ont été nécessaires dans certaines localités affectées par des séquences sèches, mais les cultures poursuivent actuellement leur croissance, avec des bons niveaux de satisfaction de leurs besoins en eaux, sauf dans quelques localités du Niger, Nigeria, Mauritanie, Sénégal, Ghana et Côte d'Ivoire..



Situation acridienne montre une baisse des résurgences au Maghreb, mais des groupes de Criquets pèlerins sont présents au Sahel (Mauritanie, Niger, Tchad), avec des conditions favorables à leur reproduction. Une surveillance renforcée est recommandée..



Situation pastorale et de la végétation est globalement favorable, la biomasse est suffisante dans 60 % des zones pastorales, la mobilité est active, l'abreuvement assuré, et l'état corporel du bétail est jugé passable à bon. Toutefois, des disparités régionales et des contraintes sécuritaires persistent.

I. Situation météorologique

1.1. Evolution moyenne du Front Inter Tropical

Au cours du mois de juillet 2025, le Front Inter Tropical (FIT) a poursuivi sa migration vers le Nord. A la dernière décade du mois, sa position moyenne atteignait 19,8°N traduisant une migration latitudinale d'environ 4,6° (soit environ 500km) par rapport à sa position moyenne observée à la fin juin. En cette fin de mois, il se positionnait suivant un axe Centre Mauritanie, en passant par le Nord Mali, l'extrême sud Algérie, Nord Niger, jusqu'au au Nord du Tchad. Cette configuration a favorisé l'établissement de conditions propices à **des précipitations modérées à fortes** dans les zones **sahélo-soudanienne et sahélienne**, contribuant à une activité pluviométrique significative sur une grande partie de la bande centrale de l'Afrique de l'Ouest et du Sahel (Figure 1).

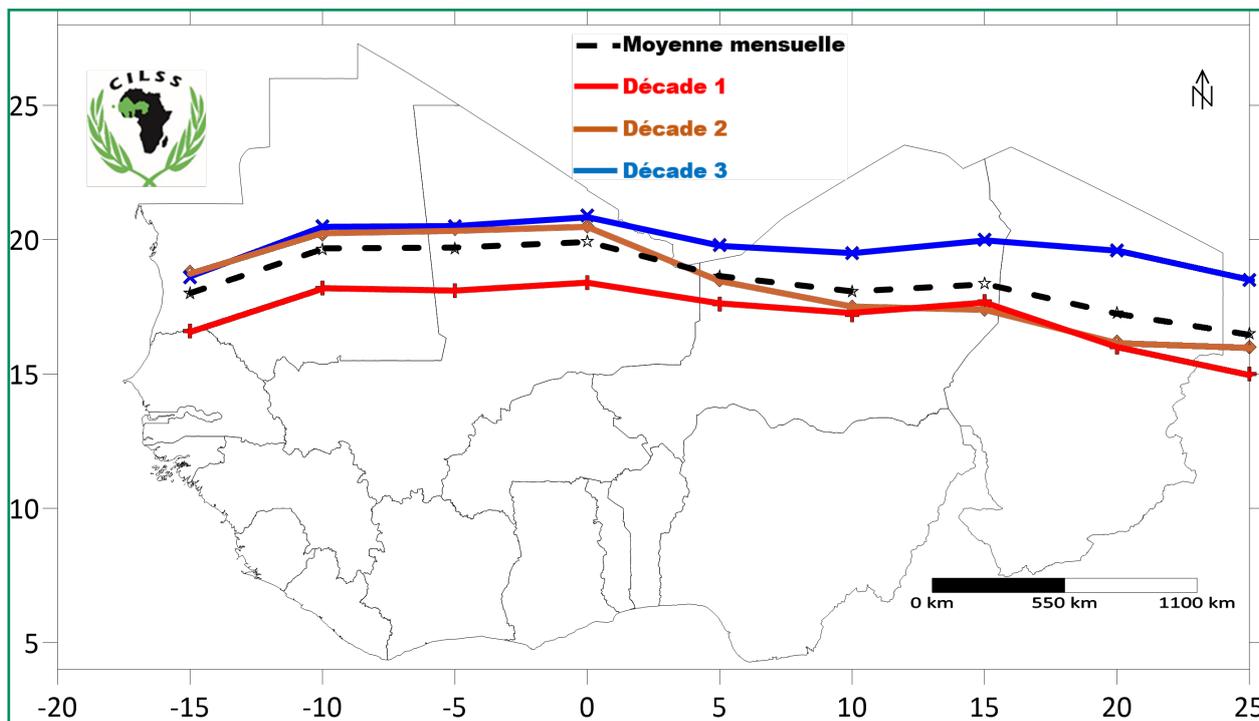


Figure 1: Positions moyennes du FIT (décade 1 = rouge ; décade 2=Marronne ; décade 3= bleue et moyenne mensuelle = Noire) en juillet 2025

1.2. Situation pluviométrique

Le mois de juillet 2025 se caractérise par (i) des forts cumuls de précipitations (300 à 600mm) estimées sur la quasi-totalité de la Guinée-Bissau, l’est et l’ouest de la Guinée, la majeure partie de la Sierra Leone, l’ouest du Libéria, le sud ainsi que certaines localités du centre et de l’est du Nigéria, et l’extrême sud du Tchad ; (ii) des cumuls modérés (compris entre 100 mm et un peu moins de 300 mm) observés sur la bande agricole des pays sahéliers et le centre et le nord des pays du Golfe de Guinée ; et (iii) des cumuls faibles (entre 10 mm et moins de 100 mm), localisés sur la bande agro-pastorale des pays sahéliers (Sénégal, Mauritanie, Mali, Niger et Tchad), ainsi que sur le littoral des pays du Golfe de Guinée, où la petite saison sèche s’est installée de manière précoce (voir Figure 2).

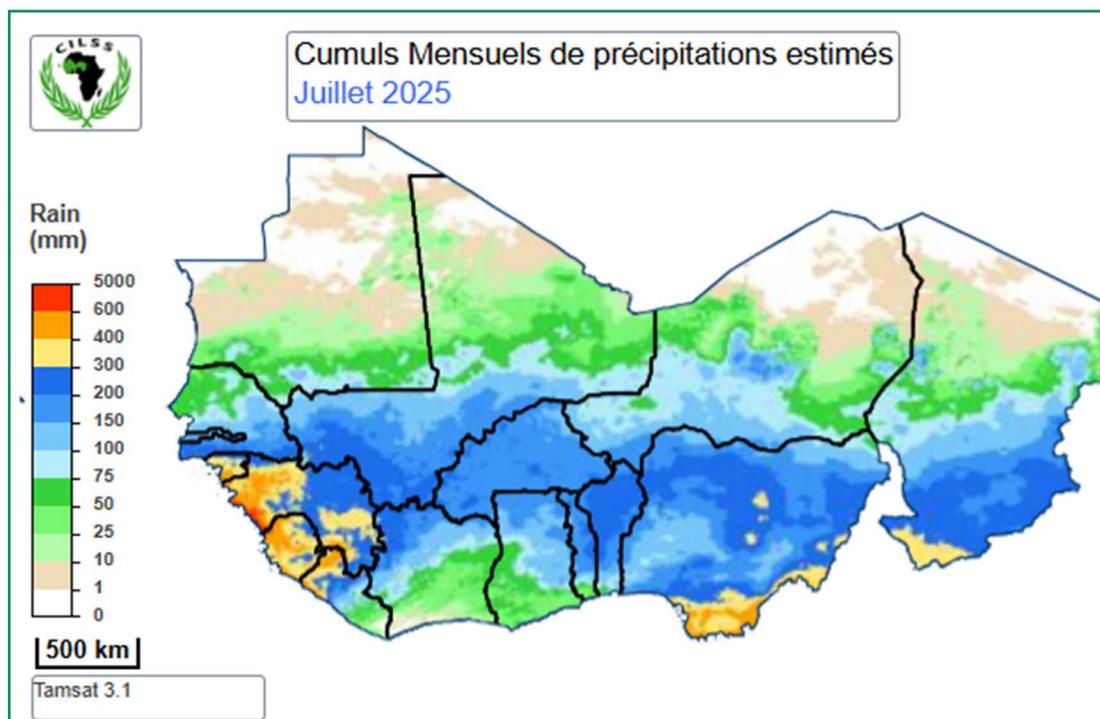


Figure 2 : Cumuls mensuel de précipitations de juillet 2025

Comparé à la moyenne mensuelle de la période 1991-2020, les cumuls de précipitations du mois de juillet 2025 sont globalement équivalents à excédentaires sur la quasi-totalité des pays de l’Afrique de l’Ouest et du Sahel. Toutefois, des déficits ont été observés dans certaines localités du centre et du littoral des pays

du Golfe de Guinée (notamment en Sierra Leone, au Libéria, en Côte d’Ivoire, au Ghana, au Togo, au Bénin et au Nigéria). A noter également que la zone grégarienne des pays de la ligne de front du Criquet pèlerin a connu des excédents pluviométriques significatifs (figure3).

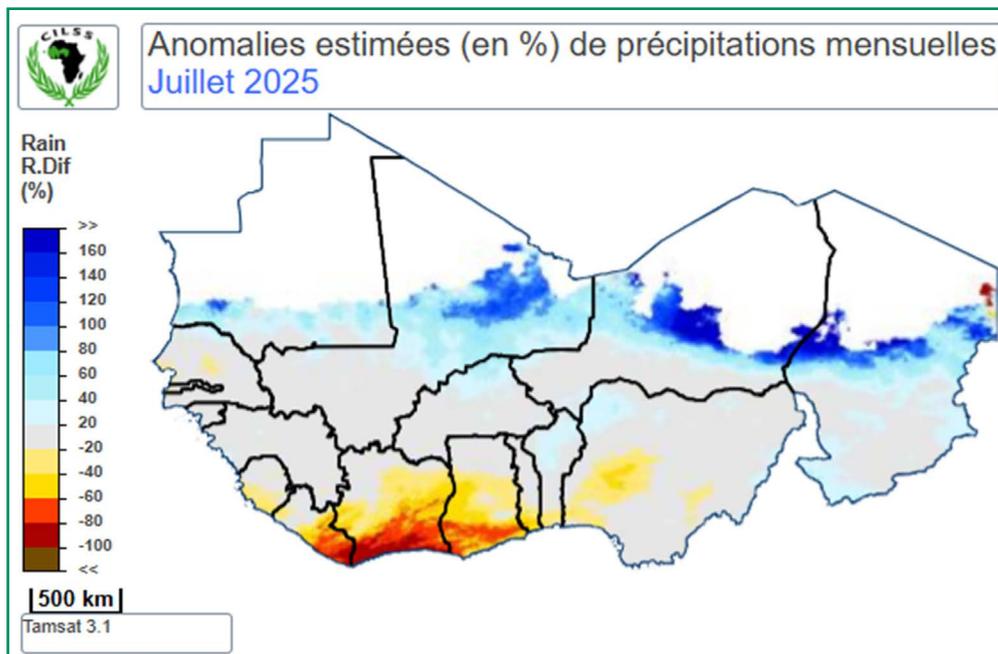


Figure 3 : Anomalies des cumuls mensuels de précipitations de juillet 2025

Globalement, les cumuls saisonniers de précipitation en fin juillet, oscillent entre (i) 5 et un peu moins de 100mm dans la bande pastorale des pays sahéliens (Nord du Sénégal, de la Mauritanie, du Mali, du Niger et du Tchad) ; (ii) de 100 à moins de 500 mm dans la bande sahélienne et sahélo-soudanienne des pays de l’Afrique de l’Ouest et du Sahel mais aussi dans la zone grégarienne du criquet pèlerin et enfin (iii) de 500 et plus de 1500 mm sur la Guinée Bissau, la Guinée, la Sierra Léone, le Libéria, le Nord-ouest et le littoral de la Côte d’Ivoire, le littoral Ouest du Ghana, quelques localités au centre du Benin et du Togo, le littoral et le centre -est du Nigéria et l’extrême Sud du Tchad (figure 4).

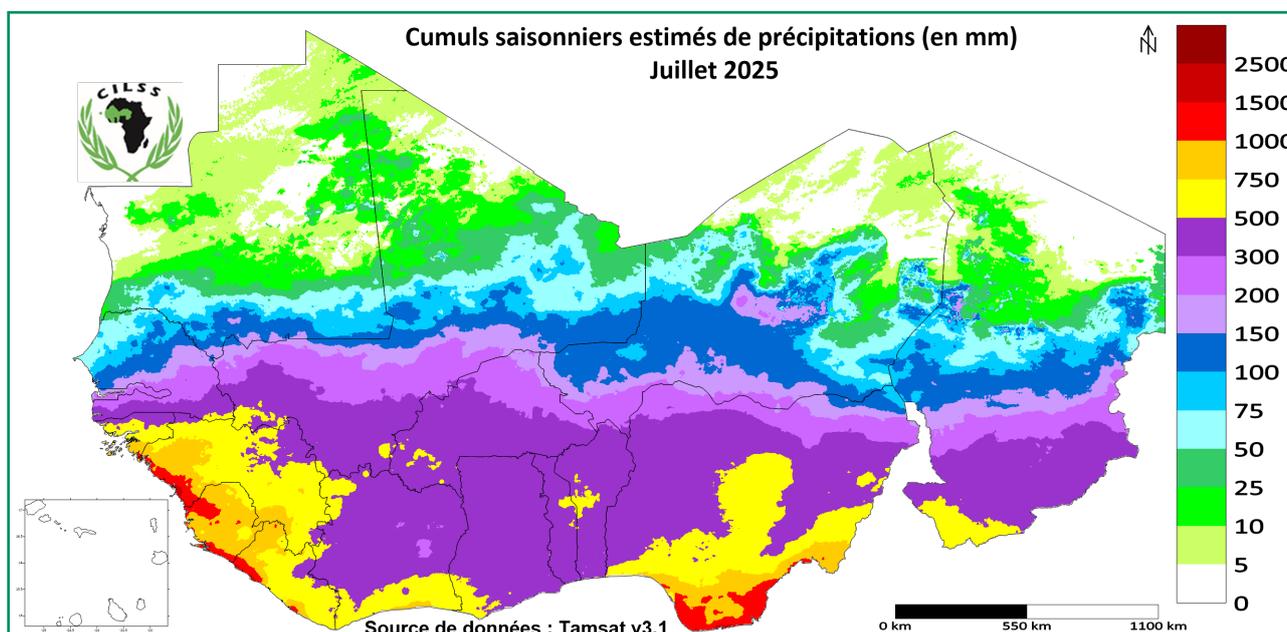


Figure 4 : Cumuls saisonniers de précipitations au 31 juillet 2025

A la fin du mois de juillet 2025, les anomalies saisonnières de précipitations indiquent une situation globalement normale à excédentaire sur l'ensemble du Sahel, à l'exception de quelques localités au centre et sur le littoral du Sénégal, à l'extrême sud-ouest du Mali, à l'ouest du Niger et au sud du Tchad où des déficits pluviométriques faibles à modérés sont observés. En revanche, la situation est très contrastée dans les pays du Golfe de Guinée, avec des déficits marqués, atteignant -100 à -200 mm, notamment en Sierra Leone, au Libéria, dans le Sud-ouest de la Côte d'Ivoire, au sud du Ghana, du Bénin et du Togo, ainsi qu'à l'est du Nigéria (Figure 5).

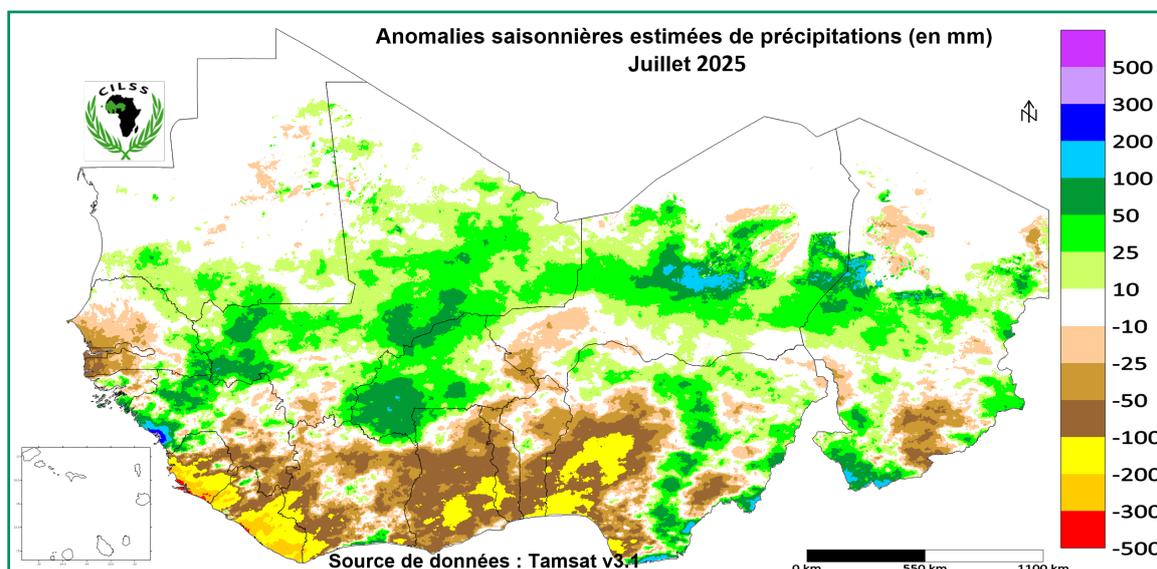


Figure 5 : Anomalie estimées des cumuls saisonniers de précipitations au 31 juillet 2025.

1.3. Perspectives pluviométrique

Le Front Intertropical (FIT) poursuivra sa progression vers le nord, se positionnant sur les régions extrêmes nord du Sahel, notamment au Tchad, au Niger et au Mali. Cette remontée, accompagnée de fluctuations et de retraits ponctuels, sera particulièrement marquée sur les secteurs centre et est du Sahel. En conséquence, des épisodes pluvieux significatifs sont attendus sur la bande agropastorale sahéenne. Les prévisions pour les 30 jours à venir confirment que la saison des pluies est bien installée sur la majeure partie de l'Afrique de l'Ouest. Cependant, la répartition des précipitations demeure contrastée sur l'ensemble de la région sahéenne et ouest-africaine, ce qui exige une vigilance hydrométéorologique accrue, car les risques d'inondations sont plus élevés dans les zones fortement arrosées.

En effet, sur les zones côtières (Guinée, Sierra Leone, Libéria et sud de la Côte d'Ivoire), des cumuls très élevés sont attendus, dépassant les 300 mm. Dans la bande soudano-sahéenne (nord du Ghana, Burkina Faso, sud du Mali, sud du Niger et nord du Nigéria), les cumuls prévus varient entre 75 et 150 mm, indiquant ainsi une saison des pluies active, mais modérée. Dans la zone sahéenne (sud de la Mauritanie, nord du Mali, nord du Burkina Faso et sud du Tchad), les précipitations restent relativement faibles, comprises entre 25 et 75 mm, et l'on observe une tendance à la baisse vers le

nord. Par rapport à la moyenne de référence 1991-2020 du mois d'août, une hausse des cumuls pluviométriques est attendue sur presque toute la bande sahéenne, à l'exception de la façade est de l'Atlantique (sud-ouest de la Mauritanie et du Sénégal). En revanche, un déficit pluviométrique est prévu sur la quasi-totalité des pays du Golfe de Guinée.

Une augmentation notable du nombre de jours consécutifs sans pluie est prévue sur la quasi-totalité du sud des pays du Golfe de Guinée, ainsi qu'aux extrêmes ouest et est du Sahel (notamment au nord du Sénégal, au sud de la Mauritanie et sur le centre-est du Tchad), avec des anomalies sèches importantes.

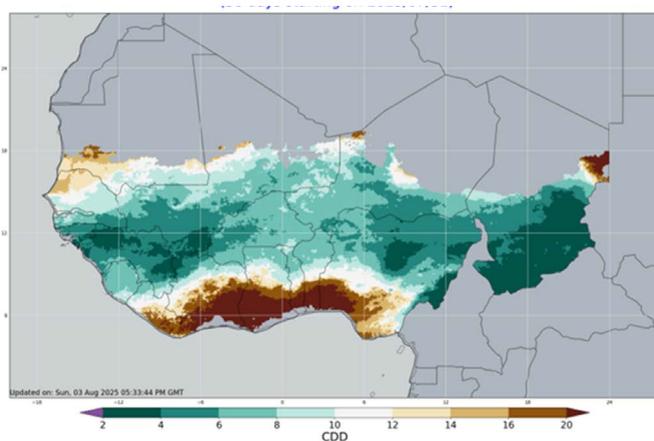


Figure 6 : Nombre de jours consécutifs sans pluie, valide du 31 juillet 2025 au 30 août 2025

II. Situation hydrologique

La situation hydrologique du mois de juillet a été caractérisée par la montée des eaux sur l'ensemble des cours et plans d'eau de la région. Les écoulements moyens mensuels de juillet ont été supérieurs à ceux de la normale hydrologique 1991-2020, pour l'ensemble des stations dont les données sont parvenues à AGRHYMET CCR-AOS (figure 7).

Au niveau du bassin moyen du Niger, les écoulements à la station de référence de Niamey, indique une situation excédentaire par rapport à la normale hydrologique avec un niveau en fin du mois égal à 363 cm, soit d'environ 50 cm en dessous du niveau de l'année passée à la même période. Dans le bassin du Sénégal, les écoulements

étaient en hausse tout au long du mois de juillet. La situation des écoulements dans le bassin du Lac-Tchad a été caractérisée par des écoulements excédentaires par rapport à la normale hydrologique. Cette tendance des écoulements confirme les résultats des prévisions saisonnières des écoulements diffusées lors du PRESASS-2025.

Pour ce qui est des barrages suivis au Burkina Faso, sur les 15 dont les données sont parvenues, huit (8) étaient remplis et déversaient à la date du 30 juillet 2025, contre six (6) l'année passée. Tous ces barrages contiennent au moins un volume équivalent à 20% de leurs capacités de stockage, mieux que l'année passée à la même période.

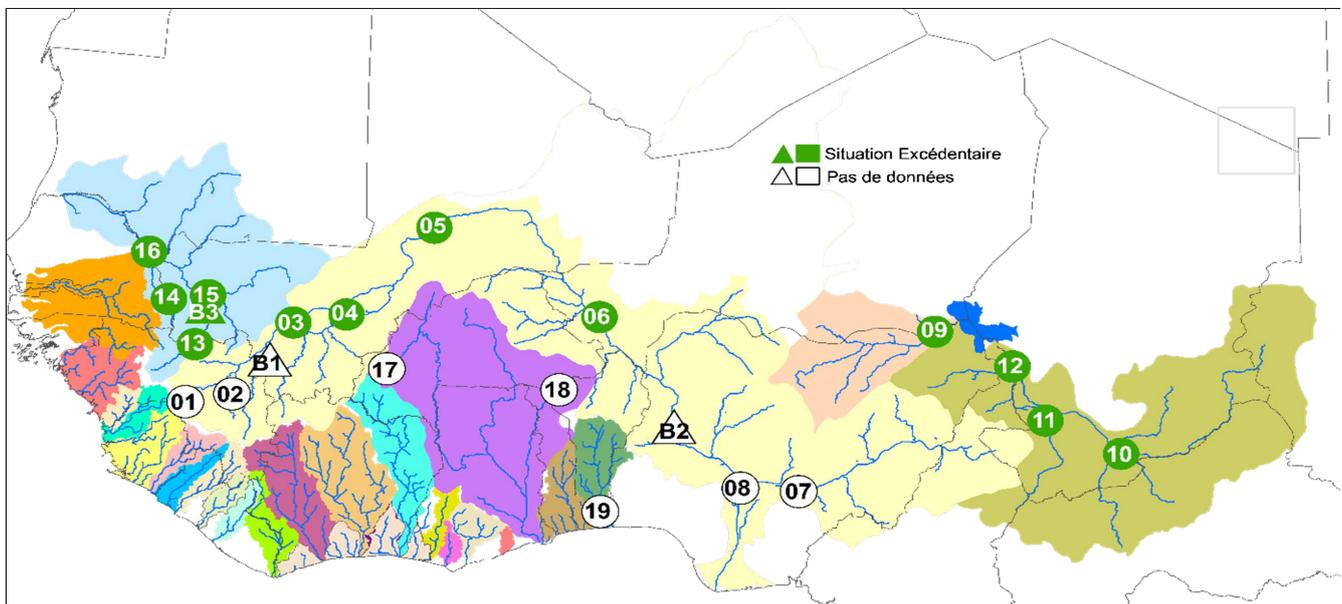


Figure 7 : Synthèse des écoulements moyens mensuels et niveaux des plans d'eau au cours du mois de juillet 2025 par rapport à la normale 1991-2020

Légende : Stations hydrométriques de 1) Faranah, 2) Kankan, 3) Koulikoro, 4) Douna, 5) Diré, 6) Niamey, 7) Makurdi, 8) Lokoja, 9) Bagara, 10) Sarh, 11) Bongor, 12) N'Djamena TP, 13) Daka Saidou, 14) Gourbassi, 15) Oualia, 16) Bakel, 17) Samendeni, 18) Porga, 19) Bonou ; Barrages de B1) Sélingué, B2) Kainji, B3) Manantali

Source : CILSS/AGRHYMET

Dans le bassin moyen du fleuve Niger, à la station de Niamey, après des écoulements une évolution monotone au cours de la première décade de juillet, les écoulements avaient connu une montée significative au cours de la deuxième décade, jusqu'à atteindre le 13 juillet, la cote 356 cm équivalente à celle de l'année passée à la même date (figure 8.a). Le volume écoulé depuis le début de

l'année hydrologique (le 1er juin) au 31 juillet était de 1,8 milliards, équivalent à celui de l'année passée cependant, en baisse de 26% par rapport à celui de l'année 2020, réputée être la plus humide à la station de Niamey. Notons que 70% de ce volume a été enregistré au cours du mois de juillet (figure 8.b).

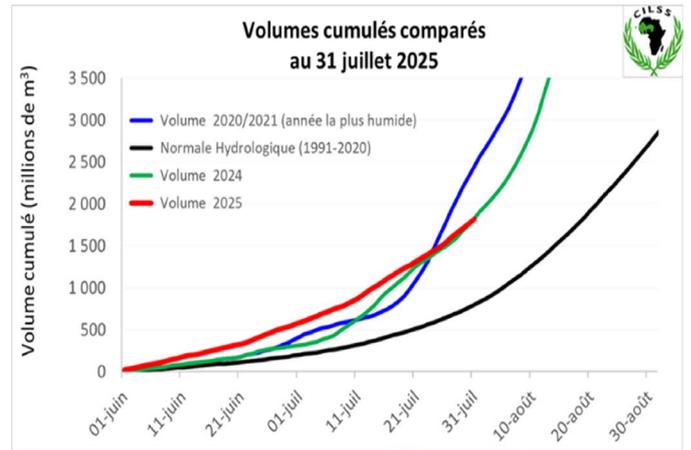
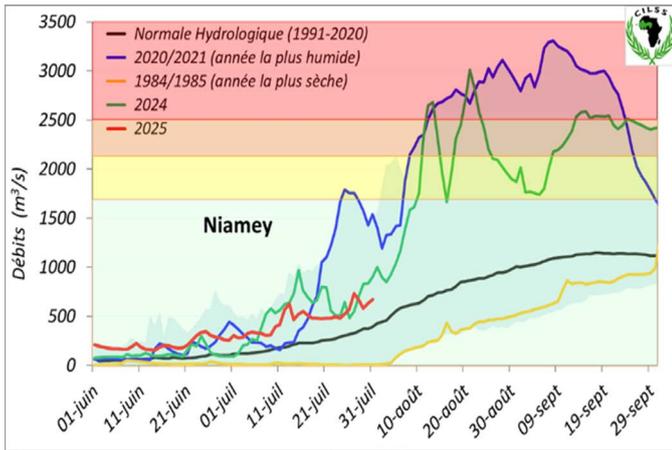


Figure 8 : Fleuve Niger à la station de Niamey au 31 juillet 2025 : a) Hydrogrammes comparés et b) Volumes cumulés comparés

La situation hydrologique du bassin du Sénégal, au cours du mois de juillet a été excédentaire sur l'ensemble des sous-bassins. En dehors de l'affluent Bakoye, les écoulements enregistrés au cours de ce mois étaient supérieurs à ceux de l'année passée à la même période. Cette hausse moyenne varie de 18% (à Bakel sur le cours principal) à 100% (à Kidira sur l'affluent Falémé). Sur le Bakoye à Oualia, les écoulements moyens de juillet étaient en baisse de 14% par rapport à ceux de juillet 2024

(figure 9.a). La remontée du niveau d'eau du barrage de Manantali entamé précocement le 4 juillet s'est poursuivi avec plus d'intensité au cours de la troisième décennie de juillet. A la date du 31 juillet, le niveau était à la cote 198.35 m, soit plus de 4 m par rapport à celui de l'année passée à la même date. Ce niveau est à 9.65 m de la cote normale d'exploitation du barrage, fixée à 208 m (figure 9.b).

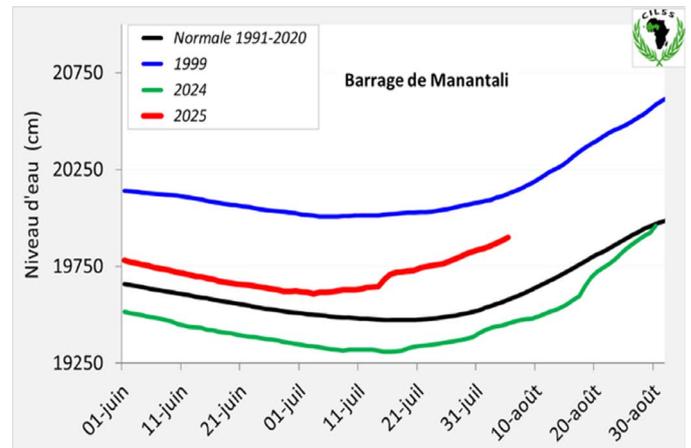
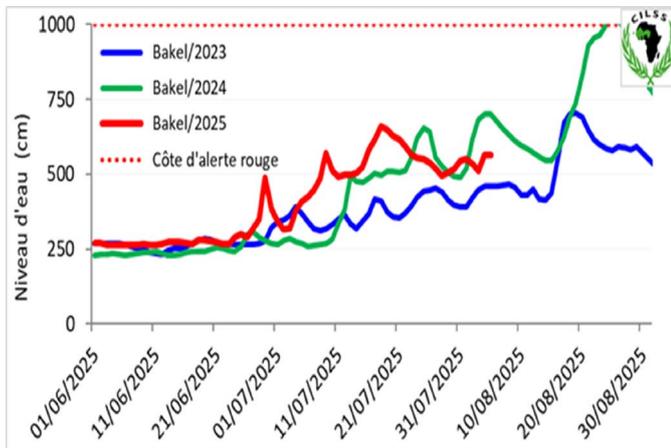


Figure 9: a) Ecoulements du fleuve Sénégal à Bakel et b) Niveau du plan d'eau du barrage de Manantali au 31 juillet 2025

Dans le bassin du Lac-Tchad, la situation hydrologique a été caractérisée par des écoulements excédentaires par rapport à la référence (notamment la moyenne de la période 1991-2020). Les écoulements moyens mensuels de juillet, ont été légèrement inférieurs à ceux de l'année dernière sur la plupart des stations des bassins du Chari et du Logone. Toutefois, au niveau du Chari à Manda, les écoulements de la troisième décennie de juillet ont été supérieurs à ceux des trois dernières années (figure 10).

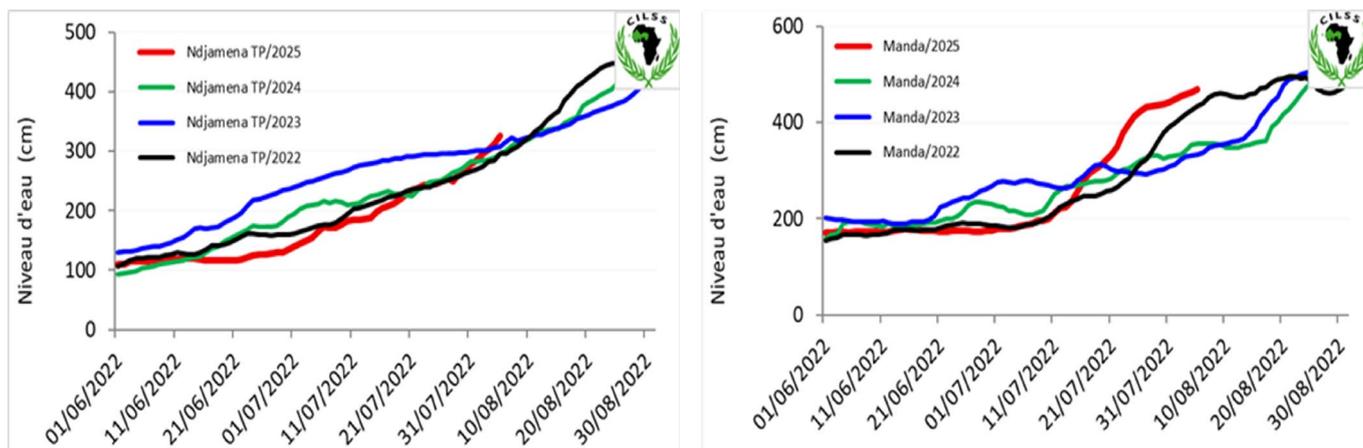


Figure 10 : Hydrogrammes comparés du Chari au 31 juillet 2025 : a) à Ndjamena et b) à Manda.

L'analyse de la situation de dix-huit (18) barrages dont les données sont parvenues sur les vingt-et-quatre (24) barrages suivis au Burkina Faso, montre un niveau de remplissage très satisfaisant. Seuls quatre (4) barrages (Bagré, Goinré, Lac-Bam et Ouahigouya) contiennent moins de 50% de leurs capacités de stockage, avec toutefois des taux de remplissage supérieurs à 20% (figure 11).

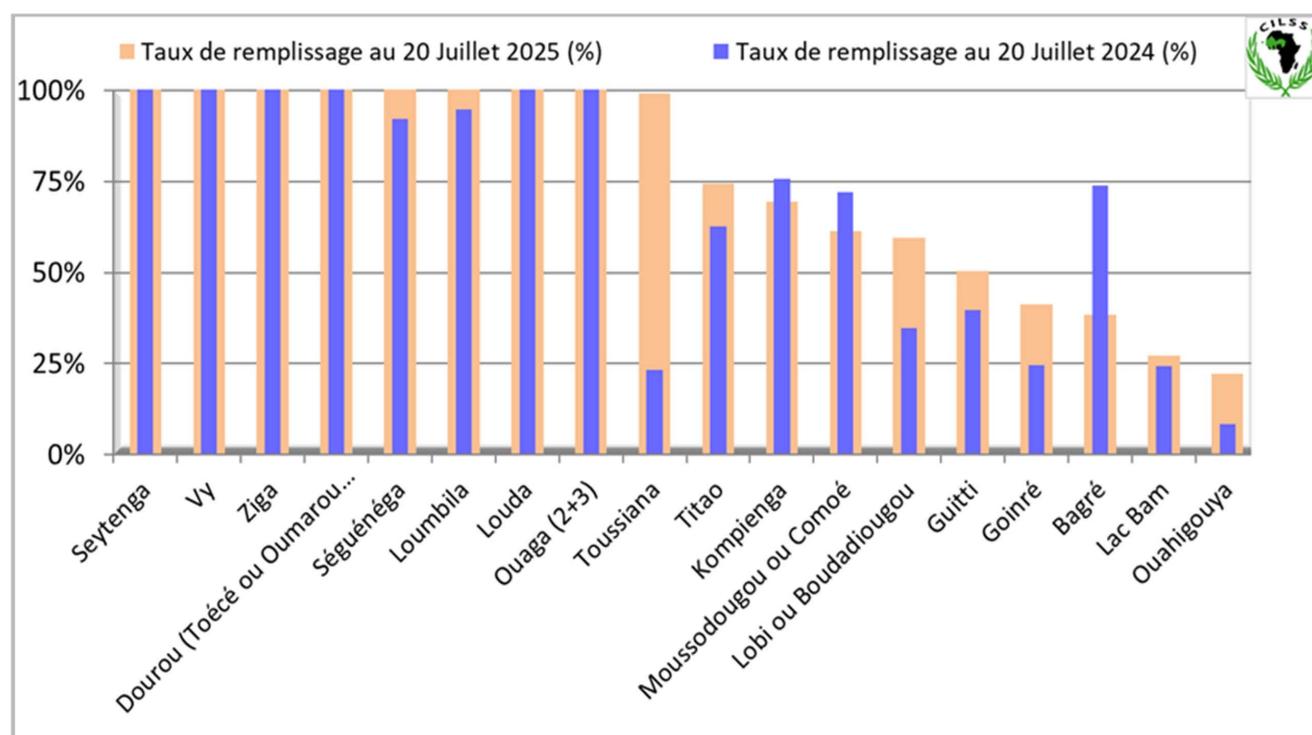


Figure 11 : Taux de remplissage des barrages suivis au Burkina Faso au 30 juillet 2025

Avec la perspective d'intensification des précipitations au mois d'août, la dynamique actuelle de montée des eaux dans les cours et plans d'eau se poursuivrait et se renforcerait. Cette situation présagerait des risques d'inondation nonobstant le profit qu'elle procure en termes de disponibilité de la ressource en eau et d'extension des espaces de cultures dans les zones inondées.

III. Situation des cultures en fin juin

3.1. Situation des semis

En fin juillet 2025, les semis des cultures pluviales ont été effectués dans toutes les zones agricoles de l'Afrique l'Ouest et du Sahel (figure 3.1) En effet, Cette année, les conditions pluviométriques ont été favorables aux semis des céréales pluviales à partir de :

- **mars** : dans les parties Sud et Centre des pays du Golfe de Guinée (Nigeria, Bénin, Togo, Ghana, Côte d'Ivoire), ainsi qu'au Libéria et dans l'extrême Sud de la Guinée.

- **avril** : en Sierra Leone, au Centre et au Nord de la Guinée, dans le Sud du Mali et du Burkina Faso, dans l'extrême Nord de la Côte d'Ivoire, du Ghana, du Togo et du Bénin, ainsi que dans certaines localités du Centre du Nigeria et de l'extrême Sud du Tchad.

- **mai** : dans quelques localités de l'extrême Sud du Sénégal, du Centre-Sud du Mali, du Centre du Burkina Faso, du Centre du Nigeria et du Sud du Tchad.

- **juin** : dans la majeure partie de la bande sahéenne allant du Tchad au Sénégal.

- **juillet** : dans le Nord du Sénégal, l'extrême Sud de la Mauritanie, dans certaines localités des parties Ouest et Est du Niger (Tillabéry à Diffa) et dans le Centre du Tchad.

Cependant, l'installation de la saison agricole 2025 a connu des perturbations liées à des séquences sèches ayant entraîné des ressemis dans plusieurs localités des pays de l'Afrique de l'Ouest et du Sahel, notamment dans le Sud Tchad, dans plusieurs localités du Nigeria (Sokoto, Bauchi, Adamawa, Kogi, Edo, Enugu et Benue), le Nord du Benin, le Centre et Est du Burkina Faso, le Nord du Ghana, le Nord du Liberia et le Sud de la Guinée.(figure 12).

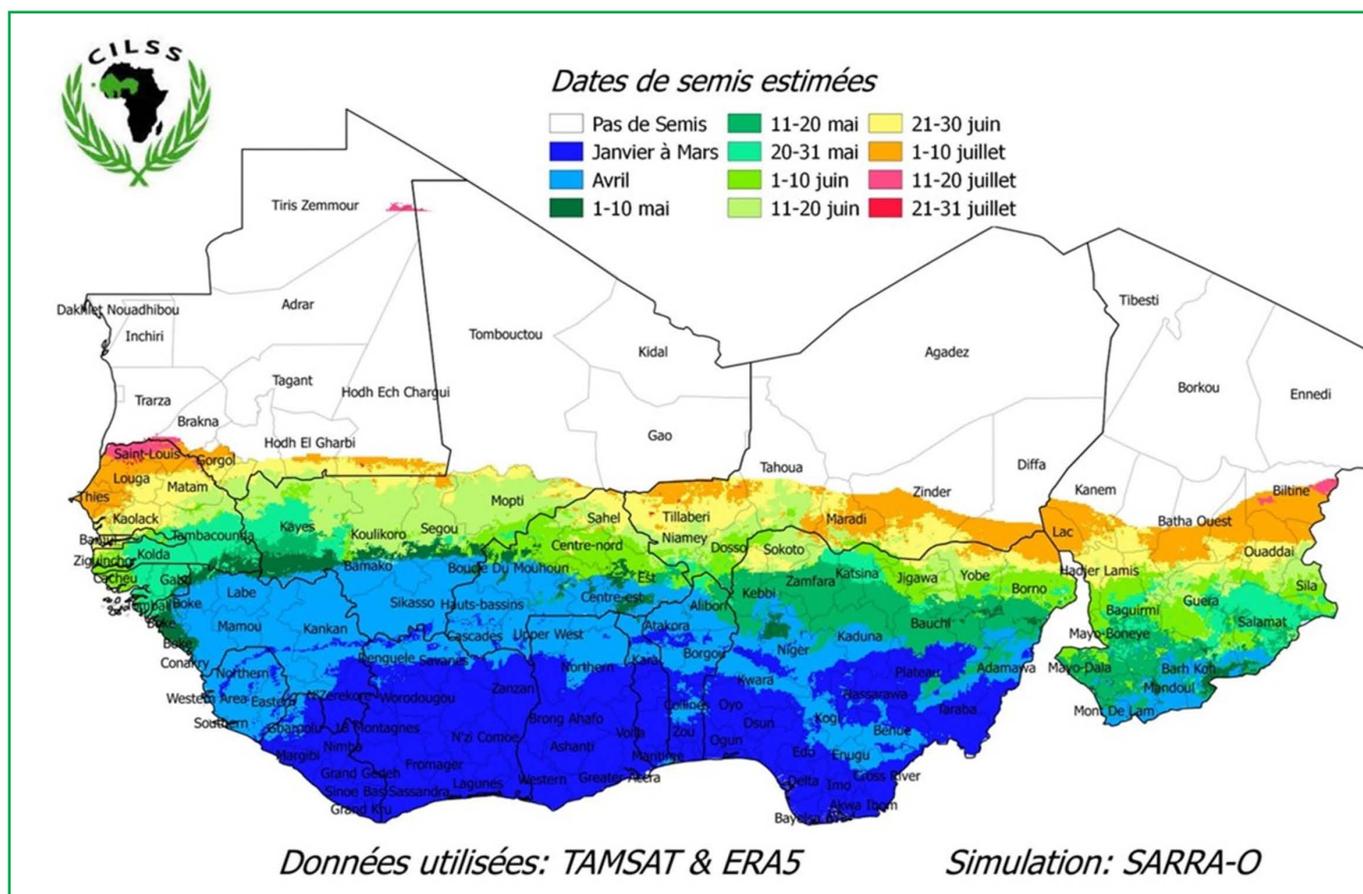


Figure 12 : Dates de semis estimées pour les céréales pluviales dans les pays de l'Afrique de l'Ouest et du Sahel. Situation au 31 juillet 2025

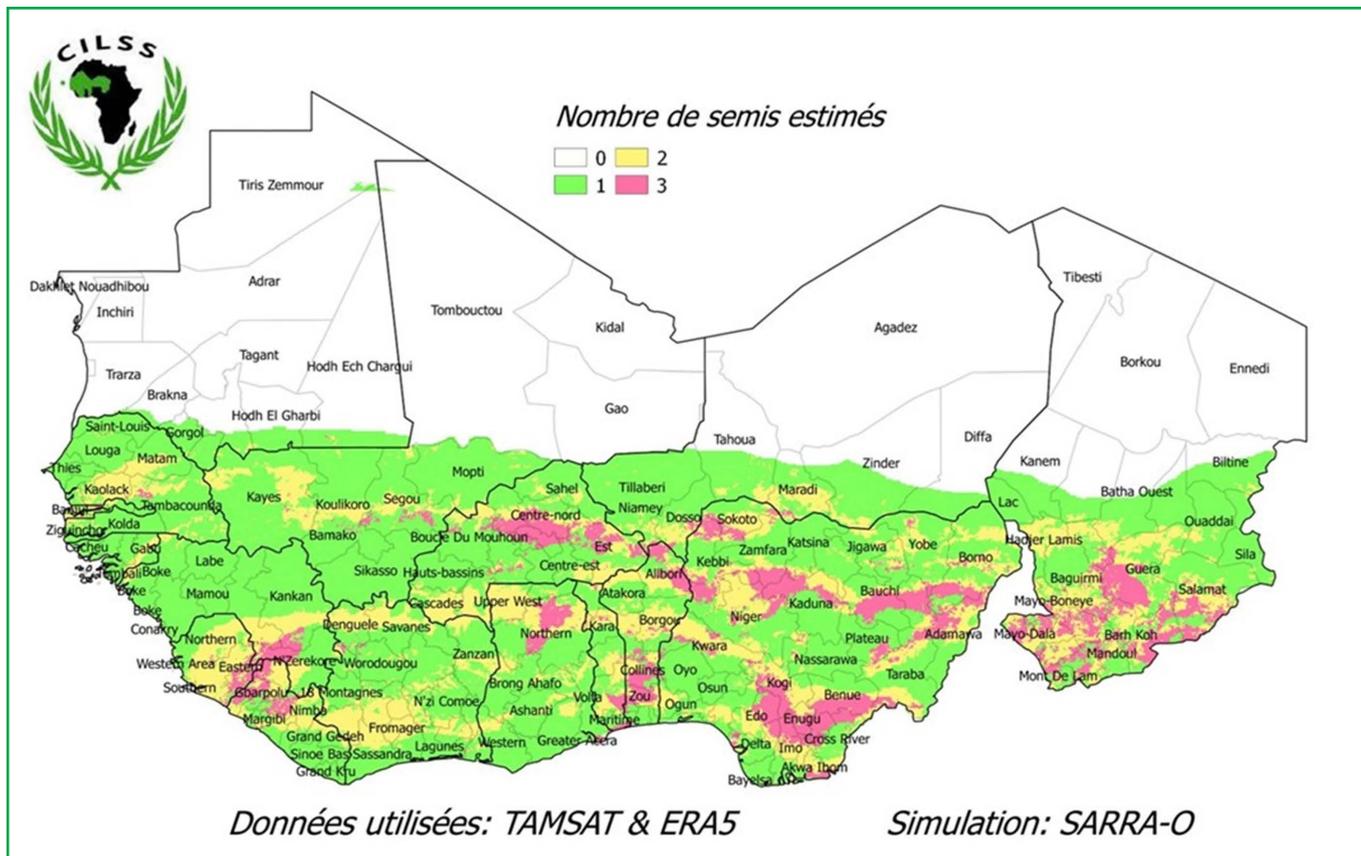


Figure 13 : Nombre de semis (ressemis) estimés pour les céréales pluviales dans les pays de l’Afrique de l’Ouest et du Sahel. Situation au 31 juillet 2025

3.2. Niveau de satisfaction des besoins en eau

A la date du 31 juillet 2025, les besoins en eau des céréales pluviales comme le mil, le sorgho et le maïs étaient très bien satisfaits dans les pays de l’Afrique de l’Ouest et du Sahel, sauf au Niger (Tillabéry), au

Nigeria (Kwara), dans l’extrême Sud de la Mauritanie, dans le Nord du Sénégal (Saint-Luis, Matam, Louga), dans le Centre du Ghana et de la côte d’Ivoire. (Figure 14).

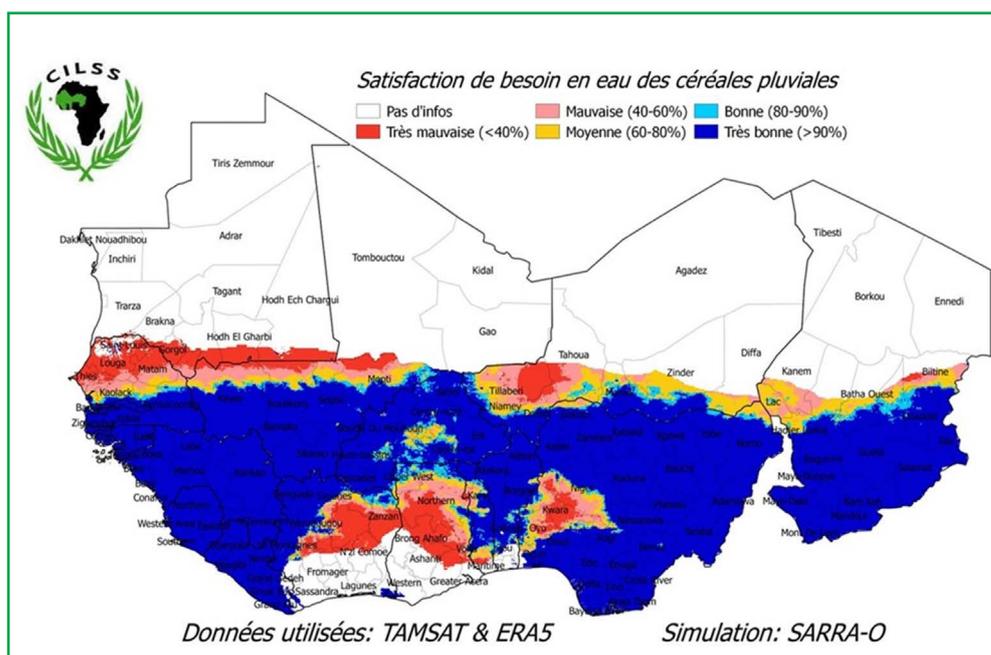


Figure 14: Niveau de satisfaction des besoins en eau d’une céréale pluviale comme le sorgho photopériodique dans les pays de l’Afrique de l’Ouest et du Sahel. Situation du 31 juillet 2025

3.3. Stock d'eau dans la zone racinaire des cultures

Au 31 juillet 2025, le stock d'eau dans le sol (dans la zone racinaire des céréales pluviales) était supérieur à 60 mm dans le Sud Tchad, en Guinée, au Liberia, en Sierra Leone et dans les majeures parties du Nigeria, du Benin, du Togo et du Sud Mali. Partout ailleurs, le stock d'eau dans le sol était assez faible avec des valeurs comprises entre 10 à 40 mm (figure 15).

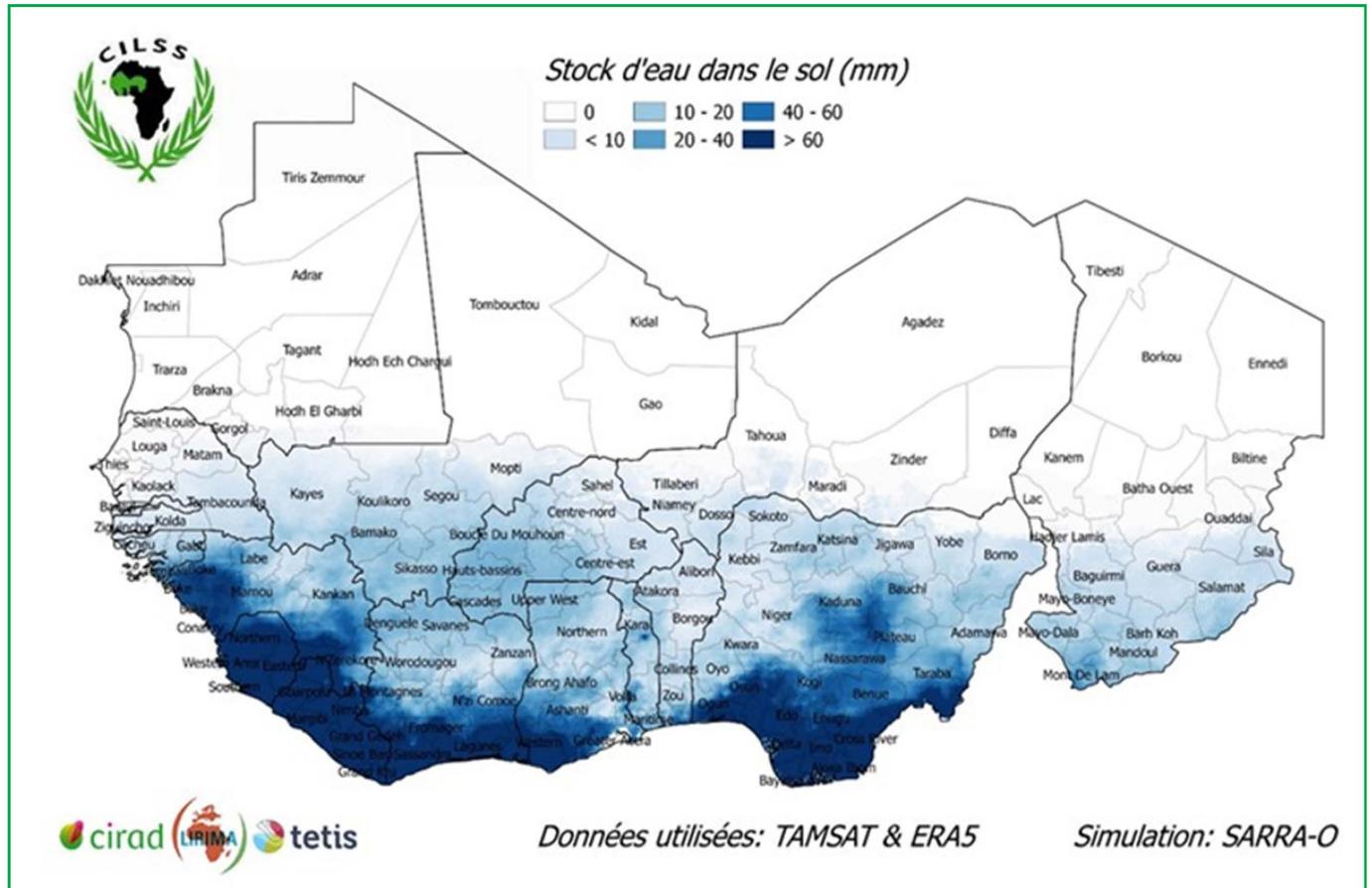


Figure 15 : Stocks d'eau dans la zone racinaire d'une céréale pluviale comme le sorgho photopériodique dans les pays de l'Afrique de l'Ouest et du Sahel. Situation du 31 juillet 2025

En synthèse, les besoins en eau des céréales pluviales sont très bien satisfaits dans les zones agricoles des pays de l'Afrique de l'Ouest et du Sahel, sauf au Niger (Tillabéry), au Nigeria (Kwara), dans l'extrême Sud de la Mauritanie, dans le Nord du Sénégal (Saint-Louis, Matam, Louga), dans le Centre du Ghana et de la Côte d'Ivoire. Les stades phénologiques dominants, bien que contrastés selon les espèces cultivées, les variétés et les dates des semis, vont de la maturité (dans les zones Sud) au tallage avancé ou début montaison (dans les zones Nord de la bande sahélienne).



IV. Situation phytosanitaire

4.1. Conditions éco-météorologiques

Au cours de ce mois, les pluies se sont intensifiées dans la majeure partie du Sahel, y compris dans les aires de survie et de reproduction du Criquet pèlerin. Des cumuls de pluies estimés relativement importants ont été observés dans le sud en Mauritanie (Trarzar et les deux Hods), dans le nord-est du Mali (Tilemsi-Timétrin et Adrar des Iforas), dans le nord du Niger (Tamesna, Air et Niger Centre) ainsi que dans l'Ennedi au Tchad. Des cumuls faibles à modérés sont observés dans les autres

aires grégarigènes notamment à El Hank et Inchiri-Adrar en Mauritanie, Taoudéni au Mali et le Tibesti au Tchad (Figure 16).

Ces pluies ont engendré une amélioration des conditions éco-botaniques favorables (reverdissement de la végétation, humidité du sol) au développement du Criquet pèlerin dans la plupart des zones de reproduction estivale de l'espèce.

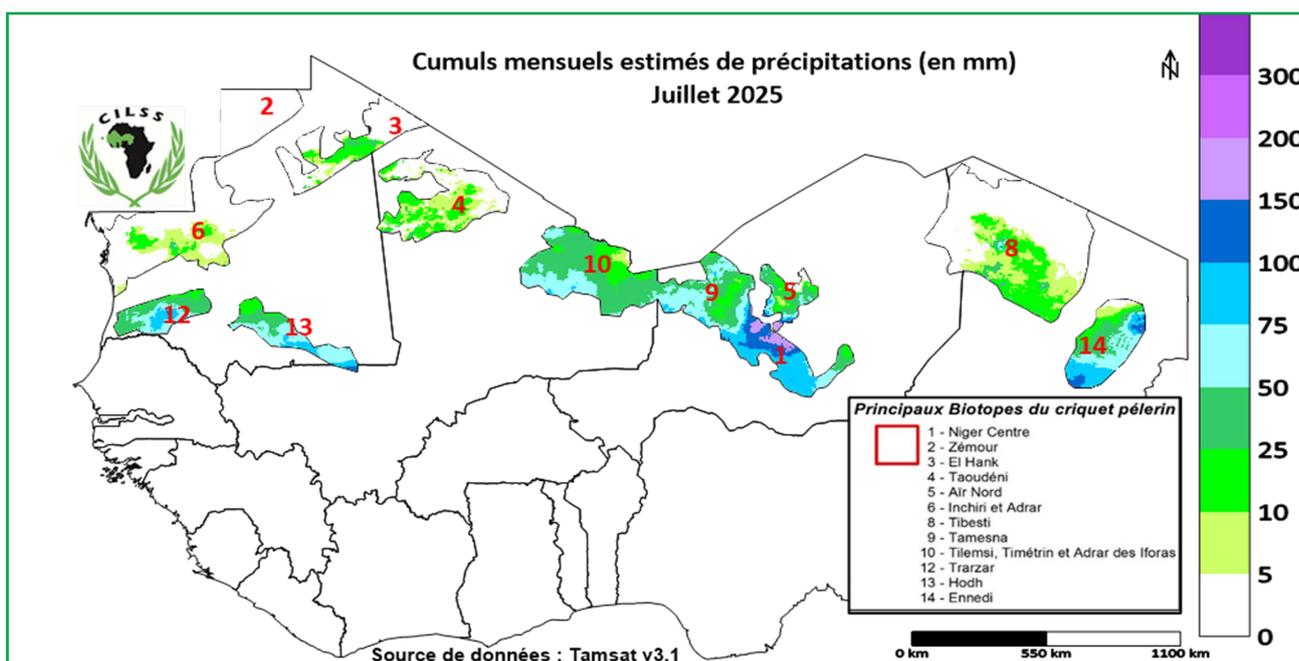


Figure 16 – Cumul des pluies estimées dans les aires grégarigènes du Criquet pèlerin en juillet

4.2. Occurrence du Criquet pèlerin

En juillet, les résurgences du Criquet pèlerin ont considérablement diminué dans le nord-ouest de l'Afrique. Toutefois, quelques groupes de larves et d'ailés ainsi que de nombreux ailés isolés et épars, sont encore présents en Algérie. Au Maroc, seuls quelques ailés isolés et épars ont été signalés, tandis que très peu d'ailés isolés sont observés en Tunisie. Les superficies traitées ont fortement baissé en Algérie (5 984 ha), au Maroc (120 ha) et en Mauritanie (12 ha) tandis qu'aucun traitement n'a été réalisé en Tunisie et en Libye durant ce mois.

Dans le Sahel, des ailés isolés ont été observés au **Niger** et au **Tchad** et de nombreux adultes isolés et épars, ainsi que quelques groupes d'ailés, sont présents en **Mauritanie**. Aucune signalisation du Criquet n'a été faite au Mali. Vu l'absence d'information sur certaines zones non prospectées dans certains pays pour des raisons diverses, il est encore possible que des groupes de criquets soient observés en août dans les pays du Sahel.

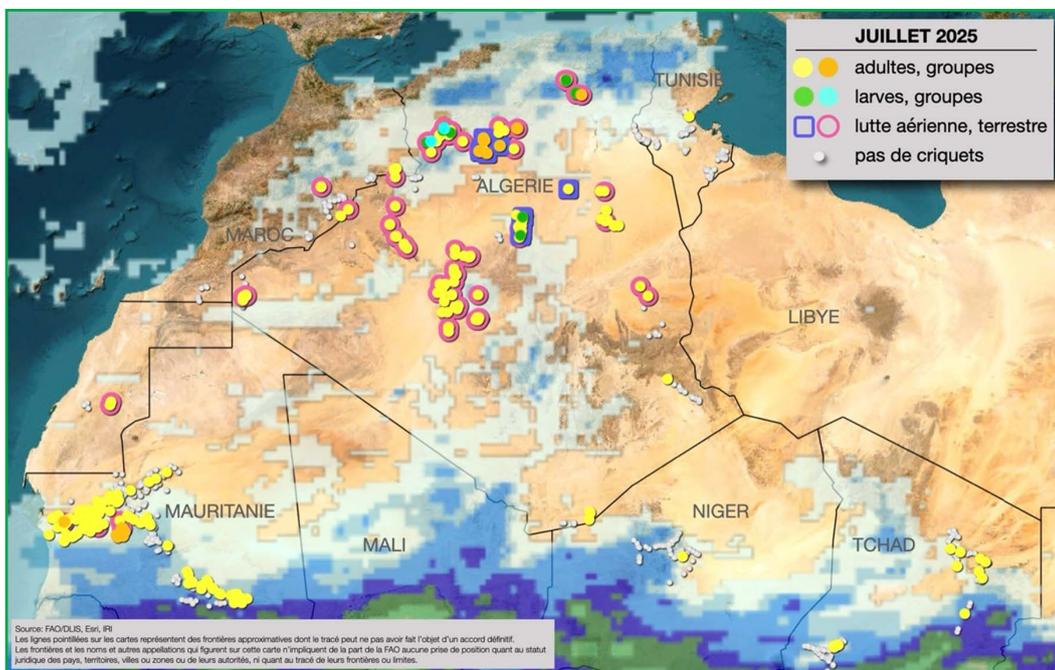


Figure 17– Cumul des pluies estimées dans les aires grégarigènes du Criquet pèlerin en juin (Source FAO)

4.3. Perspectives

Les précipitations accrues en juillet dans tout le Sahel ont créé des conditions favorables à la reproduction de populations dispersées dans les semaines à venir. En plus, il est encore possible que des groupes d'aîlés migrent depuis le centre du Sahara vers le Tchad, le Niger, le Mali et la Mauritanie. La reproduction estivale devra s'intensifier dans le sud de l'Algérie, au Tchad, au Niger, au Mali et en Mauritanie. Il sera essentiel de maintenir une surveillance afin de suivre l'évolution de la situation, et des opérations de lutte préventive seront probablement nécessaires.

V. Situation pastorale

Les conditions générales observées sont globalement favorables, bien que des disparités notables soient relevées selon les zones agroécologiques. Ainsi, dans la zone pastorale, des anomalies positives ont été enregistrées, avec une production atteignant environ 40 % du potentiel estimé sur les 10 dernières années. Cette dynamique contraste avec la façade atlantique, où des anomalies négatives persistent, notamment à l'est du Sahel, marqué par la présence de sols nus par endroits. La végétation poursuit son émergence sur l'ensemble de la bande pastorale. Plus de 60 % de cette zone affiche une biomasse supérieure à 100 kg/ha. Toutefois, la croissance reste hétérogène, influencée par les conditions locales et les caractéristiques écologiques propres à chaque zone.

La disponibilité en herbe verte varie sensiblement d'un territoire à l'autre. Dans certaines zones du Sénégal, de la Mauritanie, du Mali, du Niger et du Tchad, l'alimentation du bétail repose essentiellement sur le pâturage aérien et le tapis herbacé. Les stades végétatifs observés vont du sol nu à la levée, traduisant une évolution encore incomplète de la couverture végétale.

Concernant la mobilité pastorale, les mouvements sont actuellement orientés vers les enclaves et autres aires exclusivement pastorales, où la disponibilité en ressources fourragères est jugée plus favorable. L'abreuvement du cheptel est principalement assuré par les points d'eau de surface, avec un appui complémentaire fourni par les forages et les systèmes de pompage pastoral.

L'état corporel du bétail est évalué entre passable et bon, ce qui témoigne d'une situation relativement stable. Sur le plan sanitaire, la situation demeure calme, bien que quelques suspicions ponctuelles de maladies aient été signalées au Niger et au Sénégal.

Les tensions liées aux conflits d'usage sont en nette diminution, grâce à une meilleure dispersion des concentrations pastorales. Toutefois, la sécurité reste une préoccupation majeure, avec des entraves persistantes à la mobilité des éleveurs et à l'accès aux ressources pastorales dans certaines zones.

5.1. Production de biomasse fourragère

Au 31 juillet, dans les zones favorables des bandes agropastorale et pastorale, Le développement des espèces herbacées reste variable selon les zones agroécologiques (figure 18). Les graminées dominent avec des stades phénologiques allant de la levée avancée au tallage, tandis que les légumineuses évoluent entre la levée avancée et la ramification. Cette diversité traduit une dynamique végétative en cours, mais encore incomplète dans certaines régions.

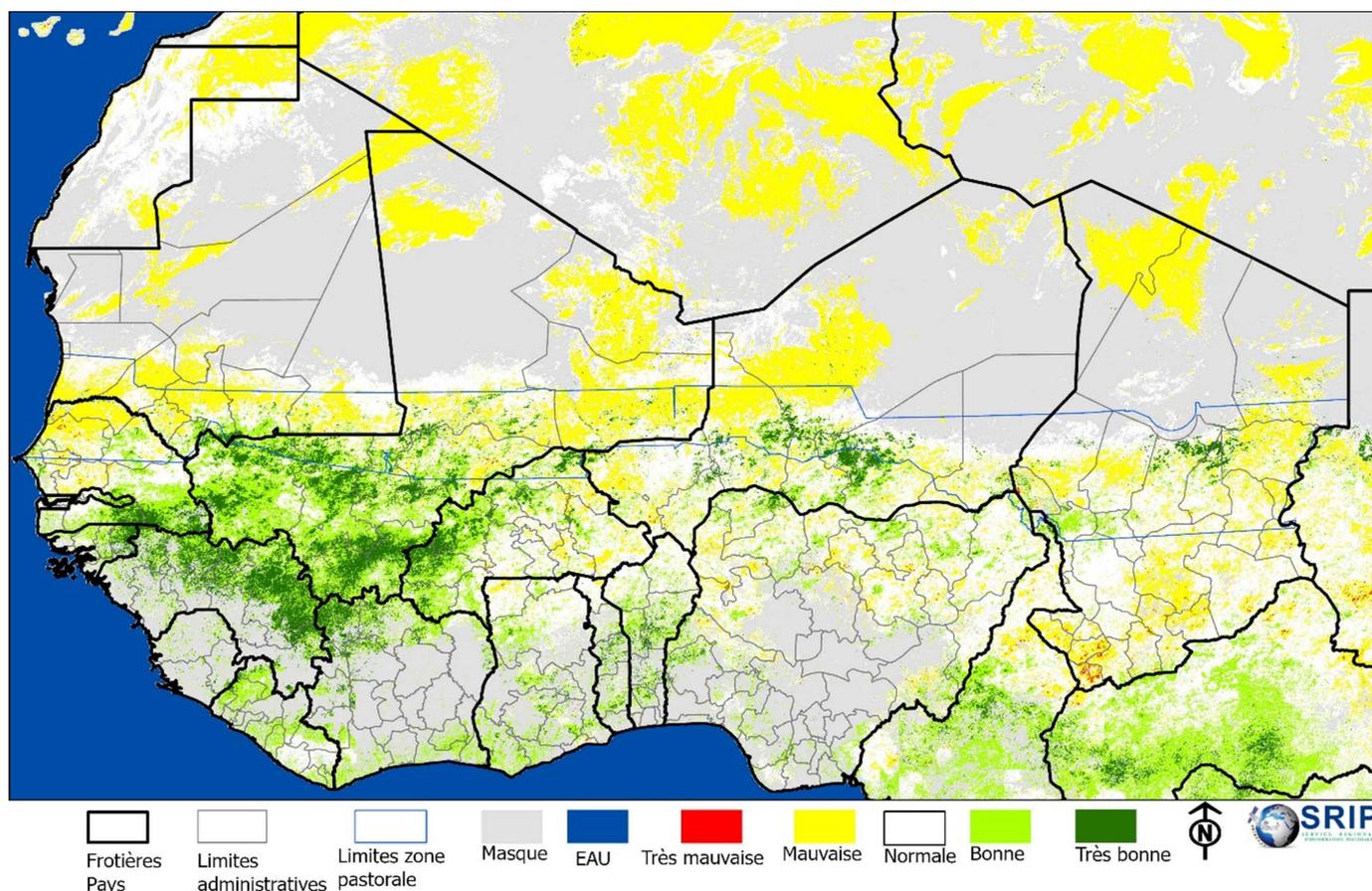
Dans les zones ayant reçu de faibles précipitations, la phénologie des espèces est limitée. Les stades observés se concentrent principalement sur la germination et la levée, et les séquences sèches prolongées enregistrées dans ces zones compromettent l'homogénéité de la couverture végétale.

Le front de végétation (FV) affiche une progression significative, notamment dans la zone agropastorale où l'on observe une croissance importante de la production de biomasse.

À l'échelle de la zone pastorale, environ 60 % du territoire présente une productivité supérieure ou égale à 100 kg/ha, ce qui constitue un indicateur encourageant pour la disponibilité fourragère (figure 19).

Dans les zones moins favorisées, l'alimentation du bétail repose essentiellement sur la masse fourragère résiduelle, qui reste relativement disponible malgré les contraintes hydriques. Cette ressource, bien que limitée, permet de maintenir une certaine stabilité dans la conduite du troupeau.

Les mouvements pastoraux continuent de s'orienter vers les enclaves et les aires de pâturage où les ressources sont encore accessibles. Cette mobilité stratégique témoigne de l'adaptation des éleveurs aux conditions sécuritaires, climatiques, écologiques et à la répartition spatiale des ressources.



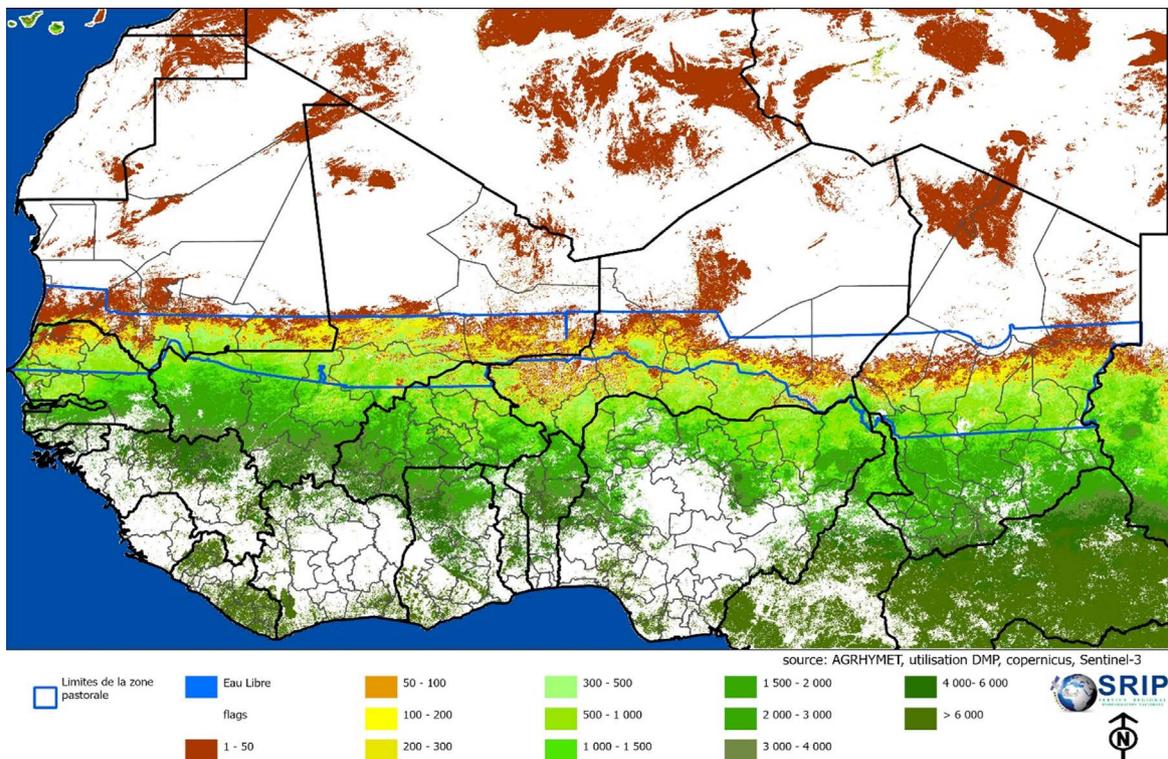


Figure 19– production de biomasse en Kg MS. Ha-1 au 31 juillet 2025

5.2. Comparaison de la production de biomasse végétale au 31 juillet 2025

Au 31 juillet 2025, la production de biomasse végétale en Afrique de l’Ouest et au Sahel se distingue par une amélioration significative par rapport à l’année précédente (figure 20) et à la moyenne des dix dernières années (figure 21). Cette tendance favorable s’explique principalement par des conditions agro-climatiques propices, notamment une pluviométrie bien répartie et suffisamment abondante depuis le début de la saison des pluies. Les données issues des observations satellitaires et des systèmes agro-hydrométéorologiques régionaux confirment une dynamique globalement positive, bien que des disparités subsistent entre les différentes zones.

Régions à production supérieure à la moyenne

Dans plusieurs zones, les rendements fourragers dépassent largement les niveaux habituels. C’est notamment le cas des pays, tels que la Guinée, la Guinée-Bissau, la Sierra Leone, le Liberia, la Côte d’Ivoire, le Ghana, le Togo, le Bénin et le sud du Nigeria. Ces territoires ont bénéficié de précipitations régulières, favorables à la croissance des végétaux. Dans la zone sahélienne, des situations encourageantes sont observées au centre du Niger, dans l’est du Mali, au centre et à l’ouest du Burkina Faso, dans l’extrême sud-ouest du Sénégal ainsi qu’au centre-sud de la Mauritanie. L’installation précoce des pluies dès la mi-juin, combinée à une bonne humidité des sols, a permis un développement végétatif dense et rapide. Les herbacées, qui constituent la principale ressource alimentaire pour le bétail, sont abondantes, et une bonne disponibilité de l’eau de surface.

Régions à production inférieure à la moyenne

Malgré cette amélioration générale, certaines zones continuent d’enregistrer des niveaux de production inférieurs à la normale. C’est le cas du sud du Tchad, du centre du Nigeria, du sud de Diffa, de Tillabéry, du nord de Tahoua et du sud d’Agadez au Niger, ainsi que de l’extrême est du Burkina Faso. Les régions de Kidal et Tombouctou au Mali, la façade atlantique du Sénégal (incluant Thiès, Louga, Diourbel, Saint-Louis, Kaolack et Fatick), ainsi que les wilayas du Trarza et du Brakna en Mauritanie, présentent également des déficits notables. Ces retards de croissance sont généralement liés à des séquences sèches localisées. Cependant, la masse herbacée résiduelle permet, dans une certaine mesure, de répondre aux besoins alimentaires du bétail.

À ce stade de la saison, l’état des pâturages peut être considéré comme globalement satisfaisant. Les zones ayant bénéficié d’une pluviométrie favorable affichent un excédent fourrager appréciable, renforçant les perspectives de stabilité. Toutefois, une vigilance particulière reste nécessaire dans les zones déficitaires, où des mesures d’accompagnement ciblées pourraient s’avérer indispensables.

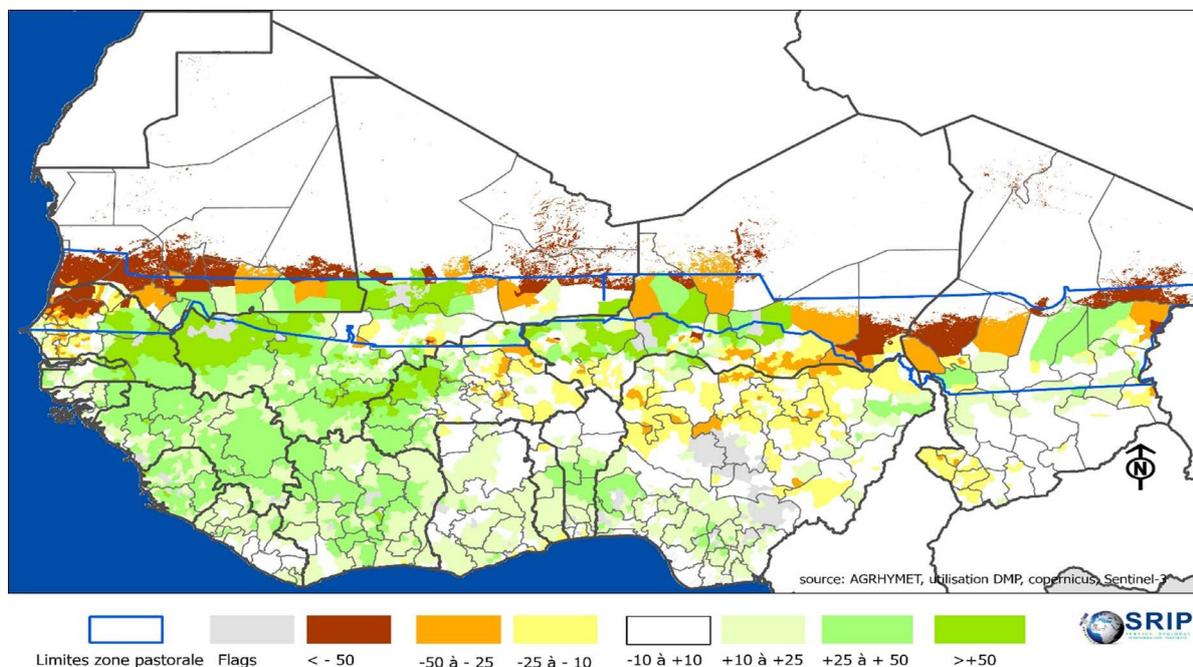


Figure 20 – comparaison de la production au 31 juillet 2025 par rapport à celle de l’année dernière

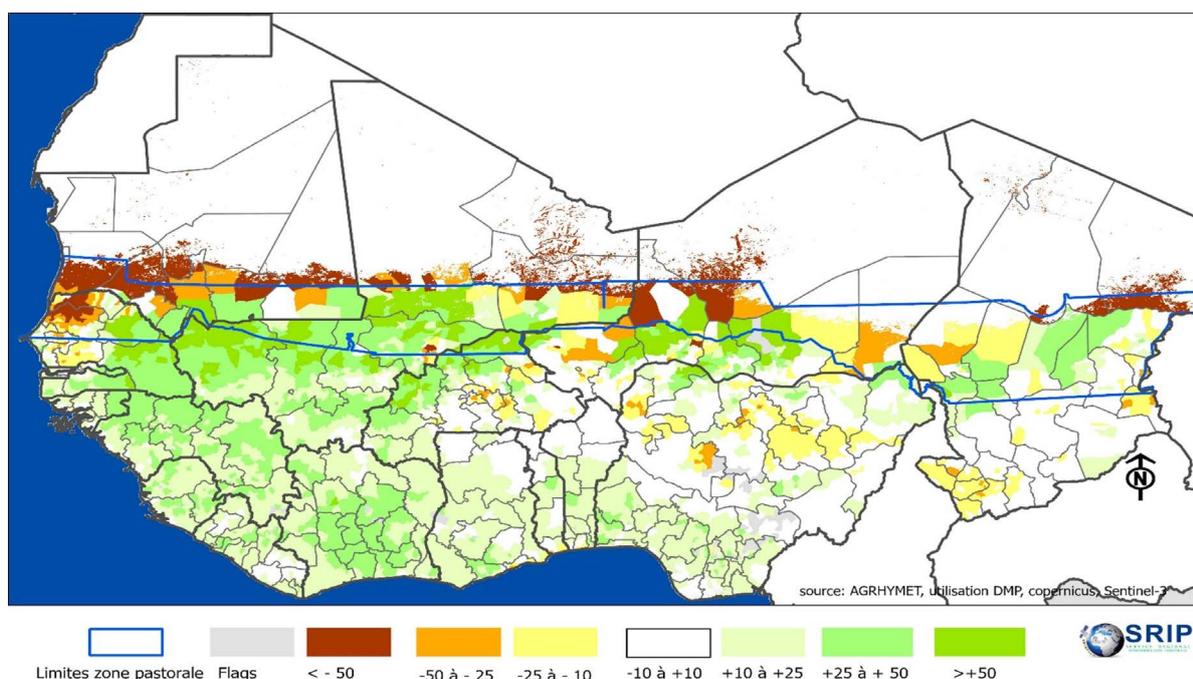


Figure 21– comparaison de la production au 31 juillet 2025 par rapport à la moyenne de 10 dernières années

5.3. État de la végétation au 31 juillet 2025 en Afrique de l’Ouest

Au 31 juillet 2025, la dynamique de croissance de la végétation en Afrique de l’Ouest est globalement favorable. La bande pastorale, qui présentait une couverture végétale quasi inexistante au 30 juin, affiche désormais plus de 25 % de son potentiel de croissance, traduisant une avancée significative du front de végétation au cours du mois. L’analyse de l’impact des conditions hydriques et climatiques indique que le cumul saisonnier des précipitations, ainsi que leur répartition temporelle, ont été propices au développement des végétations cultivées et spontanées, notamment dans les pays du Golfe de Guinée et sur la bande pastorale des pays du front sahélien.

Cependant, plusieurs zones présentent des déficits de croissance végétale, en particulier :

- Le nord du Nigeria, notamment les États de Yobé, Jigawa et Borno
- La façade atlantique, notamment au Sénégal (régions de Thiès, Louga, Diourbel, Saint-Louis, Kaolack et Fatick), ainsi qu'en Mauritanie (wilayas du Trarza et du Brakna)
- L'est du Burkina Faso
- Certaines zones des régions de Mopti, Ségou et Gao au Mali
- Les régions de Tillabéry, Diffa et le nord de Tahoua au Niger
- Le nord du Lac Tchad et l'extrême est du pays au Tchad (Biltine)

Ces disparités soulignent la nécessité d'un suivi agro-hydro-climatique renforcé afin d'anticiper les impacts potentiels sur les systèmes agropastoraux et la sécurité alimentaire régionale.

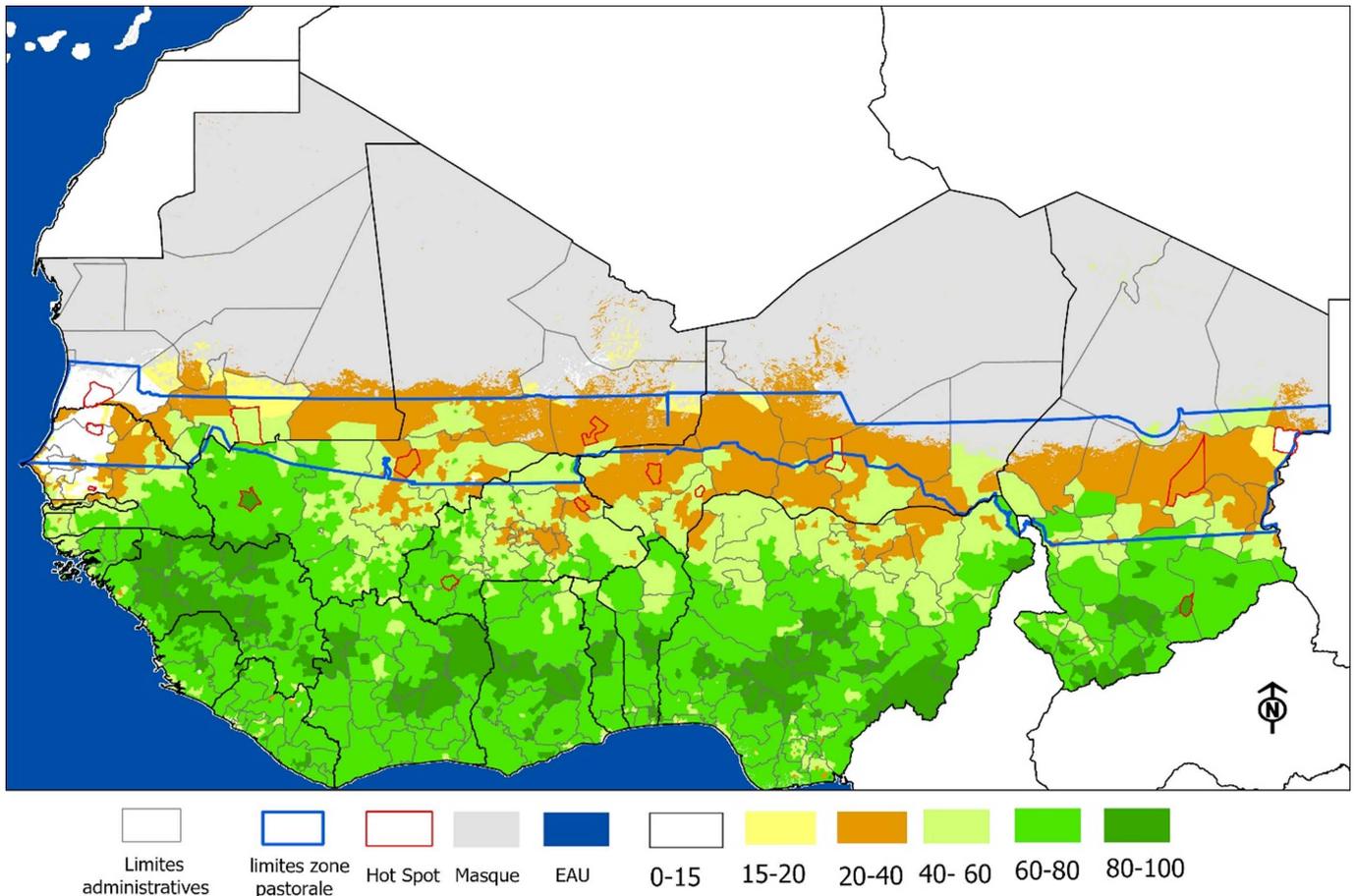


Figure 22– Indice de Croissance Normalisé (ICN) par unité administrative pour la 3eme décade d’Aout 2025

5.4. Dynamique de la végétation au 31 juillet

Pour évaluer la dynamique de la végétation en Afrique de l’Ouest et au Sahel, il est essentiel de construire des profils comparatifs de l’indice de croissance normalisé (ICN). Ces profils intègrent les valeurs de l’année en cours, le maximum historique, la moyenne historique et le minimum historique. À ces courbes sont superposées la moyenne des précipitations estimées par satellite ainsi que le cumul décadaire des pluies enregistrées durant la saison en cours. L’ensemble de ces graphiques est élaboré pour chaque unité administrative, au niveau le plus fin disponible dans la base de données du Centre régional AGRHYMET.

Les cartes ICN décadaires permettent d’identifier des zones sensibles, appelées « Hot Spots » (HS), caractérisées par une dynamique végétative atypique, soit exceptionnellement favorable, soit préoccupante. Dans le cadre du présent bulletin, quatre unités administratives ont été sélectionnées pour illustrer ces contrastes : Tessekéré Forage au Sénégal, Oualia au Mali, Solhan au Burkina Faso et Gangara au Niger.

- Tessekré Forage (Sénégal) présente un profil ICN aligné sur le minimum absolu depuis le début de la saison jusqu'au 31 juillet. Ce comportement traduit une dynamique végétative fortement déficitaire, représentative des zones déficitaires sur la façade atlantique du pays (voir figure 23.a).
- Oualia (Mali) se distingue par un profil ICN aligné sur le maximum historique sur la même période. Cette évolution témoigne de conditions agro-climatiques exceptionnellement favorables à la croissance de la végétation, faisant de cette unité administrative, un exemple de performance végétative optimale (voir figure 23.b).
- Solhan (Burkina Faso) illustre une dynamique instable. Après un mois de juin marqué par des précipitations abondantes et un profil ICN proche du maximum, la situation s'est dégradée en juillet, entraînant un fléchissement du profil en dessous du minimum historique. Ce retournement met en évidence la sensibilité de la végétation aux variations pluviométriques intra-saisonnières (voir figure 23.c).
- Gangara (Niger) constitue un cas particulier. Bien que les précipitations aient été moyennes entre mai et juin, le profil ICN reste aligné sur le minimum historique. Cette situation suggère que les quantités de pluie, bien qu'importantes, ne suffisent pas à elles seules à expliquer la réponse végétative. Les déficits enregistrés durant les deux dernières décades de juin semblent avoir eu un impact négatif durable sur la dynamique de la végétation (voir figure 23.d).

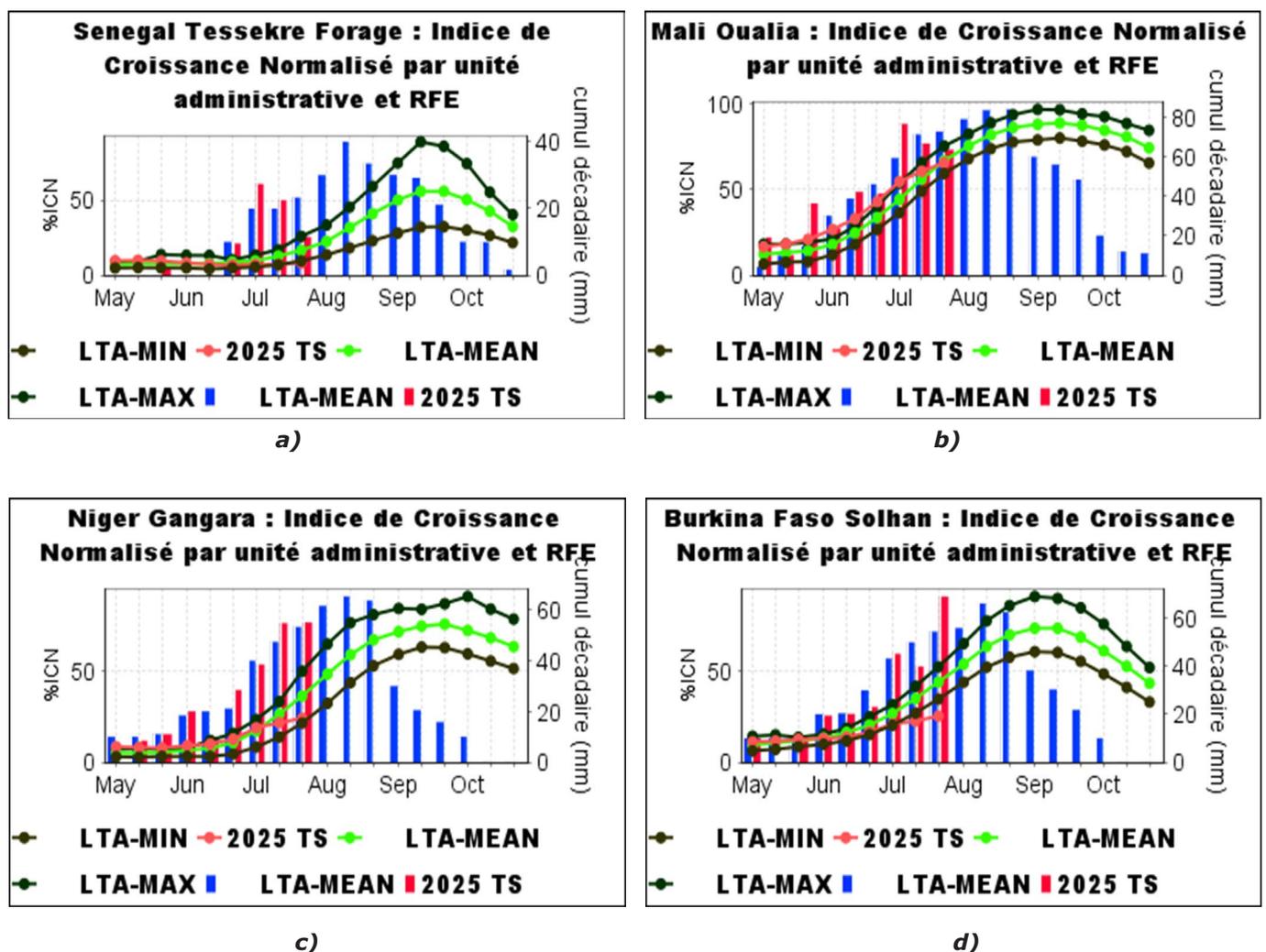


Figure 23: : Profils d'Indice de Croissance Normalisé (ICN) de la végétation par unité administrative au 31 juillet 2025



Comité permanent Inter-Etats de Lutte contre la Sècheresse dans le Sahel (CILSS)

Directeur de Publication : Dr Issoufou Baoua, Directeur Général pi

Rédacteur en Chef : Dr Issa Garba, Chef/Département Gestion des Ressources Naturelles

Comité de rédaction : Dr Issaka Lona, Climatologue ; Dr Seydou Tinni Halidou, Climatologue/Météorologue; Hamatan Mohamed, Hydrologue ; Dr Agali Alhassane, Agronome ; Dr Idrissa H. Maiga, Entomologiste ; Dr Issa Garba, Pastoralite

Mise en page : Boubacar Mainassara Abdoul Aziz, Chargé de communication et Webmaster.

Courriel : administration.agrhymet@cilss.int

© CILSS/AGRHYMET CCR-AOS (2025)



<http://agrhyment.cilss.int>

